

Chazay, *Casetus* ou *Casetum*, a dû succéder à quelque ancien poste romain, placé là pour garder la route de la rive gauche de la rivière qui, venant de la ville d'Anse, se dirigeait vers les montagnes du Lyonnais (4). Nous pouvons dire, croyons-nous, de la ville de Chazay, ce que M. Vachez dit de Châtillon-d'Azergues, qu'un grand nombre de forteresses du Moyen Age ont remplacé des châteaux de l'époque romaine construits pour garder un cours d'eau, surveiller une plaine ou l'entrée d'un rapprochement de collines (5).

Or, ici le point culminant où se trouve le bourg de Chazay, nous paraît parfaitement choisi pour y bâtir une ville fermée, un de ces châteaux-forts capables d'offrir un asile assuré aux habitants de la région. A l'orient et au midi, une pente raide offre un accès presque impossible; à l'occident et au nord, le mamelon, quoique moins bien accentué, ne laisse pas cependant d'offrir une déclivité de terrain assez forte pour rendre également de ce côté les abords des murailles fort difficiles. On aperçoit surtout l'admirable position de Chazay, quand on le considère du haut de Saint-Jean-des-Vignes ou des collines des alentours.

Une vue très étendue sur le pays, des eaux abondantes et limpides, descendant des pentes de Saint-Jean et de Charnay, pour arriver naturellement après les infiltrations de la plaine des Varennnes jusqu'au sommet de la berge où se trouve le bourg, la fertilité du pays, qui produisait céréales et vins renommés dès les temps les plus reculés, tout y était un attrait naturel pour y construire une ville, chef-lieu de quelque seigneurie.

---

(4) La rive droite était gardée en face par le village de Marcilly, autre poste romain, établi par Marcellus, lieutenant de César.

(5) *Châtillon-d'Azergues*. Vachez, Lyon, A. Brun, 1883, p. 1.